

## Concours d'attaché territorial, préparation help!

Par **kristin**, le **09/02/2009** à **16:16**

Bonjour à tous,

J'envisage de passer le concours d'attaché au mois de novembre 2009, mais les infos que j'ai pu glaner sont contradictoires, alors voici mes naïves questions:

- les dossiers sont à retirer au mois de mai/juin, où s'adresser exactement?
- sur quel site pourrais je trouver une bibliographie intéressante?
- ai je une chance de réussir en m y prenant maintenant?
- combien d heure de travail faut il compter par semaine?
- la préparatin du cned est elle efficace?

Merci d'avance

Par **Yann**, le **09/02/2009** à **16:38**

Oulà on se calme et no stress c'est encore très loin tout ça!! Image not found or type unknown

Alors dans l'ordre:

[quote="kristin":34kiyydu]- les dossiers sont à retirer au mois de mai/juin, où s'adresser exactement?[/quote:34kiyydu]

Toutes infos sur ce point sont sur le site du CNFPT. Tu t'inscris en ligne, tu télécharge le dossier et hop t'as plus qu'à envoyer les pièces demandées.

Pour plus d'infos clic ici: [http://www.cnfpt.fr/fr/concours/contenu ... nscription](http://www.cnfpt.fr/fr/concours/contenu...nscription)

[quote:34kiyydu]- sur quel site pourrais je trouver une bibliographie intéressante?[/quote:34kiyydu]

Ca dépend de tes attentes, perso j'ai pas trop utilisé les bouquins (au prix que ça coûte! :shock: ) je préfère compter sur mes cours. Le travail de mise à jour m'ayant permis de réviser en même temps. En revanche, il y a un blog que j'ai bien aimé:

<http://concoursattache.canalblog.com/>

[quote:34kiyydu]- ai je une chance de réussir en m y prenant maintenant?[/quote:34kiyydu]

Non, c'est déjà trop tard. Renonce tout de suite, il fallait commencer à t'y préparer dès ta naissance sinon t'as aucune chance. Image not found or type unknown

C'est un peu facile de se moquer, excuse moi. Encore une fois, relaxe!!! On est début février le concours est en novembre. 9 mois de préparation, si ça c'est pas suffisant... Le concours

d'attaché n'est pas facile, il n'est pas donné, mais ce n'est pas l'ENM pour autant.

[quote:34kiyydu]- combien d heure de travail faut il compter par semaine?[/quote:34kiyydu]  
C'est un concours, donc il n'y a pas de réponse. En gros c'est no limits. On ne te demande pas de savoir une certaine quantité d'infos, mais d'être le meilleur. T'es jugé en partie sur ce que tu sais et en partie par rapport aux autres alors c'est impossible de quantifier réellement.

[quote:34kiyydu]- la préparatin du cned est elle efficace?[/quote:34kiyydu]  
Pas la moindre idée. Mais globalement d'après les échos que j'ai pu avoir des autres préparations existantes ça sert pas à grand chose. L'intérêt principal c'est surtout d'avoir des galops d'essais corrigés. Ca c'est bien en revanche les cours sont pas tops.

Par **doui**, le **09/02/2009** à **17:58**

Pour la biblio :

[http://www.ena.fr/index.php?page=ressou ... iographies](http://www.ena.fr/index.php?page=ressou...iographies)

Par **sabine**, le **09/02/2009** à **21:45**

:shock:

Les inscriptions pour le concours 2009 sont ouvertes?? Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **10/02/2009** à **08:56**

Non, les résultats du concours 2008 ne sont pas encore sortis alors attendez un peu avant de vous jeter sur celui de 2009!

Le retrait des dossiers pour 2009 ne sera possibles qu'à partir du 25 mai.

Encore une fois toutes les infos sont sur le site du CNFPT: <http://www.cnfpt.fr>

Par **kristin**, le **10/02/2009** à **12:22**

Merci pour toutes ces précisions!

Il y a une autre question que je me pose:

Supposons que je décroche le concours, je suis inscrite sur une liste d'aptitude si j'ai bien compris et je dois trouver un taf... mais comment faire pour débarquer dans un travail (responsable de l'aide sociale à l'enfance dans mon cas), la collectivité va t elle me former? prend t elle réellement de jeunes diplômés? faut il multiplier les stages avant?

C'est cette liaison entre la réussite du concours et le premier job que j'ai du mal à

comprendre...

Merci à ceux qui pourront éclairer ma lanterne

Par **Yann**, le **10/02/2009** à **13:20**

En effet, une fois le concours obtenu il faut se débrouiller seul pour trouver un boulot. Pour ce faire, c'est comme n'importe recherche de boulot, on peut chercher par candidature spontanée, sur des sites spécialisés, etc...

La gazette des communes propose un service d'offres gratuites, les centres de gestion également. Il suffit de se rendre sur leurs sites pour y avoir accès.

Concernant la formation, c'est autre chose. Une fois le concours obtenu il y a un certain nombre de stages à suivre. En effet, on n'est pas considéré comme fonctionnaire territorial tout de suite. On est d'abord stagiaire pour au moins un an (deux si la collectivité le veut). Durant cette année il faut aller à différentes formations organisées par le cnfpt ou l'enact. Ce n'est qu'à l'issue de cette année de stage que l'on devient réellement titulaire.

Le contenu des stages varie selon les demandes, il y en a droit, en informatique, en sanitaire et social, etc... le catalogue de formation fait pas loin de 400 pages. Les stages suivis varient généralement selon les postes obtenus et les besoins de la collectivité. Par exemple si t'as un boulot en social, je ne pense pas que tu ais à suivre de formation en matière funéraire, en revanche tu pourras en suivre certains en lien avec la place des handicapés dans la société.

Est-ce que ça répond à ta question?

Par **sabine**, le **10/02/2009** à **14:22**

[quote="Yann":2j4zi6sv]Non, les résultats du concours 2008 ne sont pas encore sortis alors attendez un peu avant de vous jeter sur celui de 2009!

Le retrait des dossiers pour 2009 ne sera possibles qu'à partir du 25 mai.

Encore une fois toutes les infos sont sur le site du CNFPT: <http://www.cnfpt.fr/>[quote:2j4zi6sv]

:wink:

C'est bien ce que j'avais vu mais j'ai eu peur en lisant les messages Image not found or type unknown

Par **kristin**, le **10/02/2009** à **20:29**

Comme toujours, Yann, tu assures...

Mille merci

Par **Yann**, le **10/02/2009** à **21:55**

:oops:

Image not found  
C'est surtout que je connais bien le sujet.

Par **Orty Kotss**, le **05/03/2009** à **09:50**

Bonjour,

J'ai passé le dernier concours sans avoir le temps de le préparer. J'ai pleuré les larmes de mon corps en découvrant le sujet de droit public, avec lequel j'aurais pu me débrouiller en ouvrant mes cours de fac.

Après avoir repassé la note et la composition d'ordre général, les résultats enfin mis en ligne quelques années lumière plus tard ne me surprennent nullement : je ne suis pas admissible.

C'est mon relevé de notes qui par contre me troue quelque peu, et c'est l'objet de ce message déjà trop long (je m'en excuse) : j'ai obtenu 85.5 points sur les 86 requis pour pouvoir se présenter devant le jury.

Mis de côté mes questionnements sur le concours de cette année (au vu de mes notes je me demande si les correcteurs n'ont pas été particulièrement cléments), je me demandais si à tout hasard il était possible, par je ne sais quel biais, d'être repêché, même si j'ai bien conscience qu'il faut bien qu'il y ait une limite (pourquoi ceux qui l'ont loupé à un point ne seraient pas également repêchés, et ainsi de suite...).

Merci par avance.

Par **Yann**, le **05/03/2009** à **11:36**

[img:1yi22k5b]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Surpris/3d-surpris-non.gif[/img:1yi22k5b]

Je suis dans la même situation avec exactement la même note. C'est louche d'autant qu'un autre de mes amis qui a passé le concours se retrouve avec strictement les mêmes notes.

Ca sent l'arnaque ce concours.

[img:1yi22k5b]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/M%E9chant/0083.gif[/img:1yi22k5b]

Pour répondre à ta question, non désolé, il n'y plus rien à faire. Plus qu'à attendre la prochaine session.

Tu peux toujours tenter un recours administratif, mais même si tu parviens à faire annuler les résultats ça ne te donneras pas une nouvelle chance.

Par **Orty Kotss**, le **05/03/2009** à **16:40**

Non, c'est sûr que je ne vais pas faire un recours.

Tout ça m'échappe en tout cas : pourquoi nous surnoter (j'ai eu 10 en droit public en ayant honte de la copie rendue) si c'est pour nous faire échouer à 0,5 point? J'aurais préféré être noté normalement. Je serais moins déçu en ce moment.

Bref...que me conseillerais-tu comme préparation, sachant que je travaille à plein temps et que je ne peux me permettre de suivre les cours délivrés par le CNFPT?

Par **Yann**, le **06/03/2009** à **08:33**

Personnellement j'ai pris ces notes comme un "félicitations, vous avez le niveau pour être attaché, malheureusement on n'a que X places et elles sont déjà prises".

[size=59:2xymt7hc]On se rassure comme on peut  [size=2xymt7hc]

Comme préparation, je suis dans le même cas que toi puisque je travaille aussi à temps plein sur un poste à responsabilités donc j'ai pas tellement le temps d'aller passer une journée par semaines au CNFPT (d'autant qu'il est loin de mon travail). De toute façon leur formation n'a pas une super réputation. J'ai des camarades qui l'ont suivi sans grand succès non plus. Le seul véritable intérêt vient des galops d'essai qui permettent de se mettre en situation.

Donc pour me préparer je vais épargner mes jours de congés et je les prendrai les semaines avant le concours pour réviser. J'ai acheté quelques bouquins sur les conseils d'une connaissance qui travaille à l'ENACT. Je ne sais pas s'ils sont supers, mais au moins j'ai des épreuves corrigées.

Pour le droit public j'utilise beaucoup mes cours de fac. Ils ne sont pas encore trop lointains et les mettre à jour m'a aussi permis de réviser. Ca m'a permis de m'en sortir plutôt bien en droit public.

La note de synthèse c'est surtout de la technique (que je n'ai manifestement pas puisque c'est ça qui m'a plombé), donc à part en faire et en refaire je ne vois pas quel conseil donner.

La culture générale, là il n'y a pas de bon conseil à mon avis. C'est plutôt subjectif et à part faire des soirées trivial poursuite...

Voilà en gros comment j'ai procédé et comment je compte procéder encore cette année. Après je ne prétends pas que ce soit THE solution.

Par **kristin**, le **05/04/2009** à **20:46**

Vous me faites peur!

Moi qui me prépare à ce concours pour novembre et qui suis très sûre de mes choix, je me

pose un milliard de questions...

Je prépare avec le CNED juste pour la forme et les devoirs même si j'imagine que ce n'est pas excellent.

J'ai peur de ne pas savoir suffisamment de choses, j'essaie de combler mes lacunes en histoire, philo...

Quand je vois que on peut rater à 0,5 point simplement parce qu'il n'y a pas assez de place, ça en dit long sur le niveau du concours...

Mais qu'ont fait les gens qui ont réussi???? Normale Sup??? Une prépa ENA????

Moi qui n'ai que mon pov microscopique diplôme de droit-qui-vaut-rien-du-tout...

Au secours!

Par **Yann**, le **05/04/2009** à **22:01**

Pas de panique, la formation est à mon avis moins déterminante que la préparation. Ton "pov microscopique diplôme de droit-qui-vaut-rien-du-tout" peut te suffire pour réussir. Une de mes copines l'avait réussi quand on était en M1 et n'a pas fait de M2. Et moi qui un M2 "réputé" ça ne m'a pas empêché de me planter...

Le tout c'est de bien se préparer le diplôme est "secondaire".

Après il faut bien être conscient d'une chose c'est que c'est un concours, donc il y a une part de chance.

Par **kristin**, le **06/04/2009** à **13:47**

Merci Yann pour ta réponse.

Curieusement je me sens assez confiante pour le concours.

Le seul souci, ce que je ne parviens pas à déterminer, c'est ce que le jury attend exactement.

J'ai l'impression en lisant tout ce qui me tombe sous la main, qu'il cherche clairement à recruter. Donc il faut être un bon technicien mais aussi bien dans sa tête, à l'aise, sûr de soi... pas facile quand on a pas d'expérience professionnelle...

Qu'en penses-tu?

Par **Yann**, le **06/04/2009** à **14:46**

Je ne connais pas les statistiques, mais à première vue les gens que j'ai pu rencontrer quand j'ai passé le concours n'avaient pas une expérience professionnelle énorme. Pour ma part je ne travaille que depuis un an et demi (deux si on compte le stage de M2).

De plus pour ceux qui ont une expérience plus longue il y a le concours de la "3ème voie",

donc ils ne se présentent pas à ce concours là.

Alors ne te focalise pas sur tes pseudo lacunes et garde en tête tes points forts.

Concernant les attentes du jury, c'est clair qu'ils recherchent d'éventuels futurs collaborateurs (surtout à l'oral). Mais c'est bien normal puisque les jurys sont composés d'agents travaillant dans des collectivités. Ils ne vont pas favoriser des gens avec qui ils ne supporteraient pas de bosser!

Par **kristin**, le **06/04/2009** à **16:10**

Ok.

Alors comment se préparer?

J'ai l'impression de venir de nulle part... par contre je sais ce que je veux faire...

J'ai peur d'être destabiliser lorsqu'on me dira, "mais mademoiselle vous ne connaissez rien du travail en collectivité"!!!!

Par **Yann**, le **06/04/2009** à **17:03**

Je n'ai malheureusement pas de solution miracle à proposer. [size=59:1osg0sc1]Sinon je ne

repasserai pas le concours [size=10sg0sc1]

J'ai déjà indiqué ce que je comptais faire, après je n'ai pas la prétention de dire que c'est la seule méthode et encore moins que c'est la meilleure.

Tu as l'air motivée c'est déjà un bon point. Si tu veux en connaître un peu plus sur le travail en collectivité, il n'y a guère que par des stages que tu auras plus d'infos. Ce que tu liras dans des bouquins, des cours de droit des collectivités, ou sur Internet ne vaudras pas ce que tu auras expérimenté. Mais il faut encore pouvoir en faire et ça c'est un autre sujet...

Par **x-ray**, le **06/04/2009** à **18:51**

[quote="kristin":to1qast7]Ok.

Alors comment se préparer?

J'ai l'impression de venir de nulle part... par contre je sais ce que je veux faire...

J'ai peur d'être destabiliser lorsqu'on me dira, "mais mademoiselle vous ne connaissez rien du travail en collectivité"!!!![/quote:to1qast7]

Bonjour, c'est fou de partir si défaitiste !!

Premièrement, quand on passe des concours, c'est comme au saut d'obstacle : dans un 110 m haie, tu sautes la première barrière sans te demander si tu réussiras à sauter la dernière.

Sinon, tu tombes tout de suite...

Donc, commence par bosser à fond, je dis bien A FOND, pour les écrits. Crois en toi, et fait le max.

Ensuite, si tu es admissible (et ensuite seulement), pose toi la question de l'attitude à avoir à l'oral. Pour ma part, je bosse au sein de la fonction publique d'Etat depuis 13 ans, et j'ai eu l'occasion de discuter avec pas mal de membres de jury. Voici en gros ce que j'en ai retenu :

1) Comme le dit Yann, le jury est composé de pros qui recherchent d'abord des futurs collègues. C'est le critère d'exclusion principal.

2) Il faut donc être NATUREL(le). Si tu te travestis psychologiquement, ça se verra.

3) Quand on ne sait pas ou que l'on ne connaît pas, il vaut mieux le dire que de baratiner. On revient au 1) : dans le milieu professionnel, on ne te demande pas de tout savoir, mais de savoir où aller chercher l'info. Pas de raison de dire "je sais, je manage" et de ne rien faire ou de mal faire derrière...car on le voit vite ! Donc, il faut être clair.

4) Les membres du jury sont des humains. Ils ne viennent pas d'une autre planète. Il faut les traiter comme tel, en se comportant de manière adulte. Ne pas se mettre dans la position de celui qui est examiné. Tu n'es plus à la fac dans le cadre d'un concours, mais déjà avec un pied dans le monde pro...

A mon avis, pour le reste, les membres du jury savent qu'il n'est pas facile d'obtenir des stages en CT (Ils y bossent). Par ailleurs, on n'attend pas de toi que tu sois au top sur tout. Par contre, on attend de toi de la franchise, de la spontanéité, et de l'entrain. Pas des lamentations sur ta situation présente.

Désolé d'être un peu dur, mais j'essaye de te réveiller : si tu doute de tout et de toi, ne passe pas de concours, car tu va y rencontrer des concurrents TRES motivés.

Donc du calme, de la sérénité, de la méthode et de la volonté, en un mot, tout ce que tu devras déployer au quotidien dans ton univers pro, et tu mettras toutes les chances de ton côté.

Par **Orty Kotss**, le **11/06/2009** à **20:01**

Pas de panique...

Je l'ai loupé à 0,5 point sans l'avoir préparé (à un point où j'en ai eu honte).

J'étais sur le cul de loupé de si peu, et je te jure que ma copie en droit public était scandaleuse. Incompréhensible. Bref, tout ça pour dire que dans un concours, ce qui compte est la relativité : tout est nivelé par les autres. Du coup une copie rendue que tu vas juger très mauvaise peut s'avérer meilleure que celle du voisin, et donc te valoir une note à laquelle tu ne t'attendais pas.

Comme je travaille et que j'ai beaucoup de travail, je n'ai pas encore commencé les



révisions.

Je voulais savoir si des révisions spécifiques pour le concours de rédacteur était nécessaires, ou pas, lorsqu'on préparait celui d'attaché, et si oui, quels ouvrages/préparation à distance vous conseillerez (si vous avez des suggestions pour attaché, je prends aussi).

Merci à tous par avance.

Par **sabine**, le **02/11/2009** à **15:58**

Alors qui passe le concours cette année?

Par **Yann**, le **02/11/2009** à **16:39**

:cry:

Moi...encore Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **02/11/2009** à **16:50**

Tu as reçu ta convocation?

ça donne quoi comme ratio nombre de candidats/ nombre de postes dans Est?

On m'a dit que cette année comme c'était la dernière session dans cette forme là il y aurait

moins de candidats Image not found or type unknown Je ne sais pas si c'est vrai mais j'y crois! Image not found or type unknown

Courage Yann. Tu l'as loupé de peu l'an dernier, il n'y a pas de raison que tu ne l'ai pas cette

année Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **02/11/2009** à **17:20**

[quote="sabine":1hgja697]Tu as reçu ta convocation?[/quote:1hgja697]

Oui, il y a à peu près deux semaines.

[quote:1hgja697]ça donne quoi comme ratio nombre de candidats/ nombre de postes dans Est?[/quote:1hgja697]

On est 1300 pour 100 postes, grosso modo comme l'an dernier. Donc tu as statistiquement plus de chances à Paris avec environ 320 postes pour 2600 candidats.

[quote:1hgja697]On m'a dit que cette année comme c'était la dernière session dans cette forme là il y aurait moins de candidats. Je ne sais pas si c'est vrai mais j'y crois!

[/quote:1hgja697]

Oui, c'est du à la réforme qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2010. Après ce seront les centres de gestions qui seront chargés de faire passer le concours d'attaché. Le CNFPT gardera seulement le concours d'administrateur territorial.

Les examens seront également revus, ils seront plus orientés sur la pratique que sur le théorie (ce qui m'arrange, mais j'espère ne pas avoir à le vérifier). A priori exit la dissertation de droit, on garde la note de synthèse et la dissertation de culture générale sera remplacée

par une dissertation de "culture générale territoriale" ( ).

Bien entendu il y aura moins de candidats sous cette forme car les concours ne seront plus par "régions" comme c'est le cas aujourd'hui. Les centres de gestions ayant une compétence départementale les candidats seront répartis de la même manière. Il y aura fort logiquement moins de candidats en Meurthe-et-Moselle que dans toute la région est.

Mais la seule et unique question qui a de l'intérêt c'est le nombre de places disponibles! Je me moque pas mal qu'il y ait 10 000 candidats s'il y a 11 000 places...

[quote:1hgja697]Courage, Yann. Tu l'as loupé de peu l'an dernier, il n'y a pas de raison que tu

ne l'ai pas cette année. [/quote:1hgja697]

Qui vivra verra... C'est un concours, donc on n'est jamais sûr de rien. Il faut bosser et s'accrocher c'est tout, après j'irai bruler un cierge et advienne que pourra.

Par **sabine**, le **02/11/2009** à **17:31**

Moi ce qu'on m'a dit c'est que comme après il sera soit disant plus facile le gens vont attendre l'année prochaine pour le passer... Enfin on verra bien!

J'ai surtout peur de la culture générale:s

Par **Yann**, le **03/11/2009** à **08:45**

Pour moi ça reste un concours. Donc plus ou moins facile ça ne veut rien dire. Tout dépend du nombre de places et des participants.

Si on a une seule place et qu'on est 3000 à la vouloir ils peuvent bien poser des questions de

niveau maternelle ça changera pas grand chose. Inversement, s'il y a 3000 place et que je suis seul à passer je n'aurais pas peur d'un questionnaire sur la physique quantique.

8)

Ce qui va changer c'est que si on supprime l'épreuve de droit, j'aurai moins à réviser

Par **sabine**, le **18/11/2009** à **15:05**

Alors mes impressions!

CG : la tolérance! Une cata! Dissert' qui enchaine banalité sur banalité... Ralala! Vraiment pas faire pour moi ça!

Droit public : la modernisation des institutions de la Vème Rep.

J'ai centré mon propos autour de l'équilibre exécutif/législatif et de la réforme de 2008. J'ai peur que ce soit trop restrictif. Par contre j'ai entendu des gens dirent qu'ils avaient uniquement traité de la décentralisation. Or, pour moi une collectivité territoriale n'est pas une institution...

Donc je sais pas trop!

Note de synthèse : l'évolution du contrôle de légalité.

1ère fois que je faisais une "vraie" note de synthèse. On verra bien si j'ai compris comme fallait faire!

En IDF (et je crois qu'il y a la région centre avec nous aussi), seulement 49% de présents en externe administration générale.

Voilà!